

 Cette formation est proposée par l'ADEME

Achats durables

2ème journée du cycle " Stratégie durable des entreprises "

Comprendre les enjeux de l'entreprise pour apprécier l'intérêt et l'importance des achats responsables comme levier de performance économique, sociale et environnementale et comme moyen de sécurisation de sa chaîne d'approvisionnement et de ses relations fournisseurs

Urbanisme et économie circulaire

 Association, Bureau d'études, Collectivité, Entreprise hors bureau d'études, État - Établissement public

 7h

€ 500€

Présentiel

Code module : URBAECO02

Mis à jour le : 15/10/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Tout acteur du Grand Est en prise directe avec le développement économique des entreprises (pôle de compétitivité, organisation professionnelle, développeur économique, centre technique, association...)

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

Cette formation ne comporte pas de prérequis

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Mieux comprendre** le sujet des achats responsables et savoir en parler correctement mais simplement
- **Appréhender** la transversalité de la démarche pour adapter le discours, apprécier la faisabilité dans l'entreprise (organisation...) et sa maturité
- **Comprendre** l'articulation avec les grands enjeux de société
- **Comprendre** les grands principes de la démarche et son articulation avec les autres démarches de l'entreprise (globales ou thématiques)
- **Appréhender** les enjeux réglementaires (directs ou indirects), de marché (publics ou privés), de labellisation... auxquels les achats responsables doivent ou peuvent répondre
- **Approfondir** les apports de la démarche dans la sélection des produits et des fournisseurs et identifier les outils à mobiliser

Programme

Le programme détaillé

- Introduction de la journée
- Module 1 : Principes et enjeux des achats responsables
- Module 1A : Introduction du sujet
- Module 1B : L'approche et le périmètre des achats responsables
- Module 1C : Achats responsables et développement durable
- Module 2 : Articulation des achats responsables avec les autres démarches de l'entreprise
- Module 2A : Introduction
- Module 2B : Les achats responsables dans les démarches globales de type RSE
- Module 2C : Les achats responsables comme levier dans une démarche environnementale
- Module 3 : Prise en compte des enjeux ou contraintes externes à l'entreprise
- Module 3A : Le contexte réglementaire
- Module 3B : Les contraintes de marché
- Module 4 : Les éléments clés d'une démarche pertinente et efficace
- Module 4A : Des préconisations normatives (ISO 20400) aux points de vigilance
- Module 4B : Les fondamentaux d'une démarche pragmatique et reconnue
- Module 4C : Mise en perspective des engagements et des enjeux
- Conclusion

Durée

7h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en présentiel

Elle fait appel à des méthodes ludo-pédagogiques, interrogatives, participatives, exposives, mobilisant les outils de l'intelligence collective, l'expertise du formateur et les connaissances terrain des apprenants

Les modalités d'évaluation

Au début de la formation

Le participant donne une appréciation de sa sensibilité et de sa maturité sur le sujet et il exprime ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant lors des travaux en sous-groupes, des mises en situation et des échanges, de sorte de pouvoir revenir sur les points qui le nécessiterait

A l'issue de la formation

Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire, dans un quiz dynamique.

Le stagiaire complète un questionnaire de satisfaction

L'équipe pédagogique

La formation est conçue et dispensée par Valérie Hauchart – Un pas pour demain, Expert-conseil en achats responsables et RSE

Tarif

Pour les entreprises (publiques ou privées) : 500 €

L'ADEME prend en charge les coûts pédagogiques pour les entreprises disposant de l'Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

Pour le secteur public (hors entreprise) et associatif : les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME.

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).